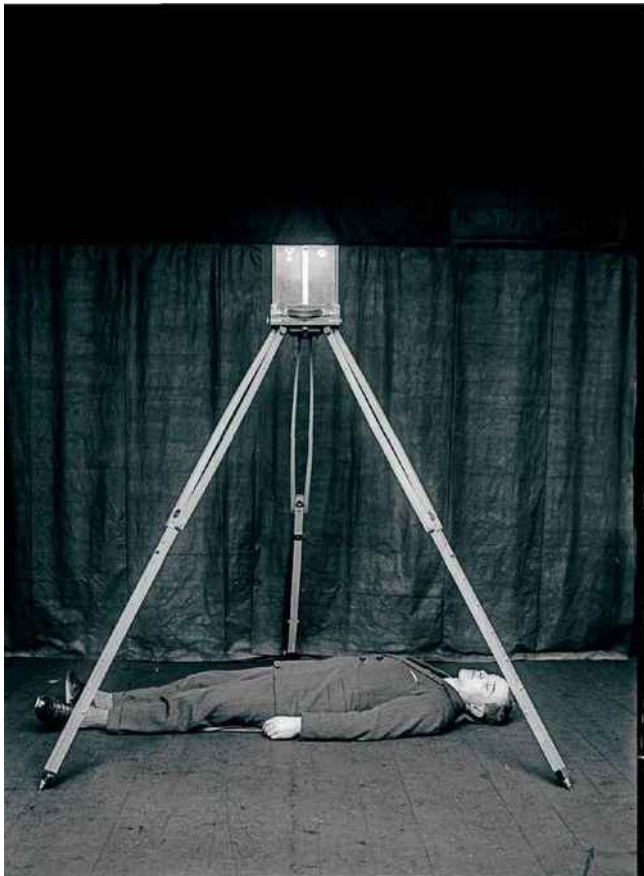


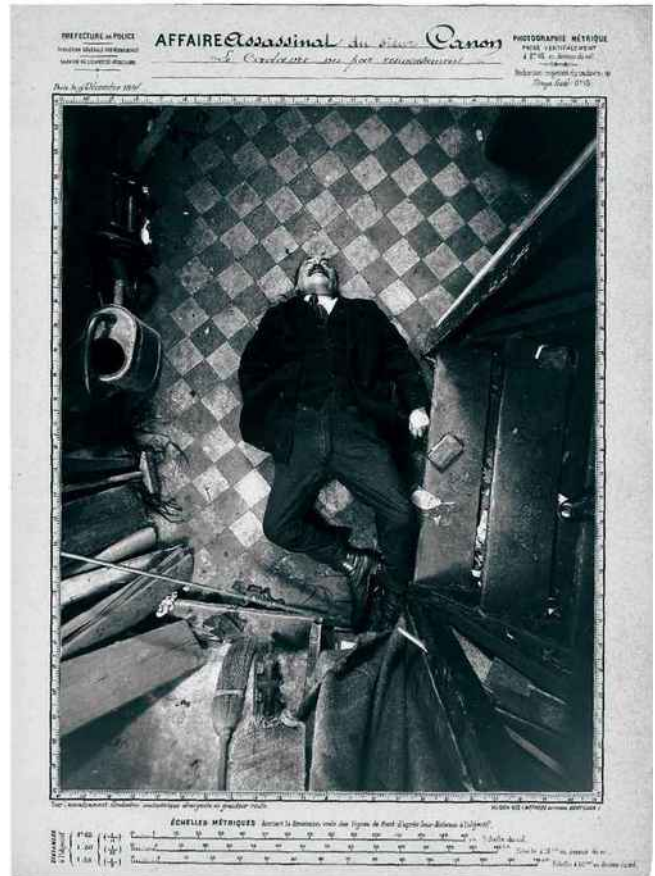


Culture & Savoirs



1927,
PHOTOGRAPHIE
MÉTRIQUE
SYSTÈME
BERTILLON
APPAREIL
16 X 21 EN
POSITION
RENVERSÉE.
REISS RODOLPHE
ARCHIBALD

ASSASSINAT DE
MONSIEUR
CARON,
BOULEVARD
DE CLICHY,
LE 9 DÉCEMBRE
1914. ARCHIVES
DE LA PRÉFECTURE
DE POLICE DE
PARIS



SCÈNES DE CRIME

Des images destinées à être des preuves à charge

Au Bal, à Paris, une exposition très convaincante passe en revue, du procès de Nuremberg aux attaques de drone, des dispositifs visuels qui ont servi de preuves à charge dans des procès de crime individuel ou de massacre collectif, par nature irréprésentables.



Ce que nous voyons dans l'exposition du Bal est incroyable. Tout se passe comme si nous nous trouvions dans la salle du procès de Nuremberg, le 20 novembre 1945 ! Non seulement nous regardons le film réalisé par les opérateurs alliés sous la direction de John Ford sur la découverte des camps au moment de leur libération, sur l'état des victimes et les circonstances de leur mort, mais du fait du dispositif voulu par le cinéaste, qui a placé l'écran face au public et au banc des accusés, nous découvrons en même temps les réactions des vingt et un plus grands criminels de guerre nazis confrontés aux images de leurs crimes et au-dessus desquels il a fait installer un néon. « *Il s'agissait, expliquait Joseph Kessel, envoyé spécial de France Soir à Nuremberg, de mettre tout à coup les criminels face à leur forfait immense, de jeter pour ainsi dire les assassins, les bouchers de l'Europe, au milieu des charniers qu'ils avaient organisés, et de surprendre les mouvements auxquels les forcerait ce spectacle, ce choc.* »

Une première dans la présentation d'images « à charge » attestant de « crimes contre l'humanité », souligne l'historien et réalisateur Christian Delage.

Mais comme l'explique Diane Dufour, directrice du Bal et commissaire de la captivante exposition « Images à charge, la construction de la preuve par l'image », « *se rapprocher de la vérité par l'image est un exercice complexe, périlleux, non exempt de calculs de probabilité et de marges d'erreur. L'expert ne capte souvent que des indices fragiles, un scénario hypothétique, des bribes de vérité. La validation ultime de l'image en tant que preuve incombe donc toujours au bout du compte au Verbe, à l'art rhétorique de la persuasion qui s'exerce dans l'enceinte du tribunal.* »

L'exposition s'intéresse à onze dispositifs visuels montrant ce qu'on ne peut pas voir a priori, s'approchant le plus possible de la vérité et capables de soutenir l'idée de preuve devant les tribunaux. Ces constructions sont produites par des experts qui ont analysé, déchiffré, fait parler des scènes de violences individuelles et collectives.

Ainsi, Alphonse Bertillon, criminologue français de la fin du XIX^e siècle, devenu chef du service photographique de la préfecture de police de Paris, inventa-t-il le

signalement anthropométrique... dont s'inspira la Russie tsariste, puis de 1937 à 1938, les bourreaux de la grande terreur d'État qui fit 1,5 million de victimes.

Les personnes arrêtées, qui nous regardent avec une intensité vibrante, tant elles sont

« Comment les traces, les signes ou les symptômes d'un acte criminel peuvent-ils être découverts, compris et validés par l'image ? »

incrédules face à l'absurdité de ce qui leur arrive, sont de toutes origines sociales, de tous âges, de toutes cultures, photographiées de profil et de face juste avant leur exécution. C'est l'accumulation des tirages rassemblés par le journaliste polonais Tomasz Kizny qui fait ici sens et document à charge.

En 1985, la découverte du crâne du médecin d'Auschwitz, Josef Mengele, donne lieu à un nombre incroyable d'expertises médico-légales. Les quelque 300 os de son squelette sont passés au crible grâce à une technique inédite : une image vidéo d'un portrait photographique est placée sur l'image vidéo d'un crâne. Chez Mengele, la superposition est parfaite. Les déclarations de l'anthropologue Clyde Snow sont vérifiées : « *Les os sont souvent nos ultimes et meilleurs témoins : ils ne mentent jamais, et n'oublent jamais.* »

Les images satellites issues des attaques de drones, comme celles menées par les États-Unis en Irak, ne sont pas au-dessus des lois et ne renseignent pas sur les massacres de civils. C'est donc grâce à une vidéo de 22 secondes, réalisées à titre de preuve par un laboratoire, qu'a été reconstituée l'attaque commise le 30 mars 2012 au Waziristan, qui montre que, au moins quatre personnes, incrustées dans les pixels de l'image vidéo, ont perdu la vie. Pour l'architecte israélien Eyal Weizman, « *ces missiles sont conçus pour tuer des individus ciblés à l'intérieur d'un bâtiment, tout en laissant intacte sa structure. Vu de dessus, un trou dans le toit est la seule trace visible indiquant que la pièce en dessous a été le théâtre d'une tuerie.* »

MAGALI JAUFFRET

Jusqu'au 30 août au Bal 6 impasse de la Defense Paris 18^e www.le-bal.fr
Le catalogue de l'exposition (240 pages 45 euros) très documenté est coédité par le Bal/Xavier [Barral](http://www.barral.com)

LA DESTRUCTION DE LA DESTRUCTION

Suite aux attaques israéliennes sur Gaza fin 2008-début 2009, le ministère des Travaux publics et du Logement publie « *le Livre de la destruction* » qui dresse un inventaire des immeubles, quartiers, parcelles anéantis par bulldozer, bombardement aérien ou au sol. Une reconstitution des scènes de violence inscrites dans des lieux déjà détruits en 1947-1949.